



Levée du préavis de grève Le combat continue à la rentrée

Après la caricature de débat imposé au Sénat par la ministre de la Culture et le Gouvernement, qui ont dégainé le vote bloqué sur leur projet de loi amendé, les sénateurs et sénatrices de l'opposition ont quitté l'hémicycle.

C'est donc une nouvelle fois sans débat que cette proposition de loi poursuit son chemin législatif. Le retour à l'Assemblée nationale est maintenant attendu pour la rentrée. Ce sera une grande bataille et nous serons présents. Il est par ailleurs étonnant de voir comment cette ministre de la Culture s'accommode de processus antidémocratique pour faire passer cette loi de reprise en main de l'information sur le service public.

Dans le même temps, les syndicats de France Télévisions ont reçu le courrier officiel de la direction de dénonciation de l'accord collectif, en plein mois de juillet, une façon de faire digne des pires manœuvres politiques. La présidente de France Télévisions a donc choisi la voie de la brutalité sociale pour avancer, nous en prenons acte.

Tout le monde doit maintenant trouver le chemin de vacances bien méritées. Les syndicats signataires du préavis de grève ont donc décidé de lever l'appel à la grève le samedi 12 juillet à partir de 7h.

Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous aux salarié.es à la rentrée car les sujets ne manqueront pas entre le retour de cette loi anti-service public à l'Assemblée et la dénonciation de l'accord collectif de France Télévisions et ses conséquences.

En attendant, nous souhaitons aux salarié.es de très bonnes vacances, même si les annonces de la présidente de France Télévisions ont pour but aussi de leur casser le moral avant leurs congés.

Nous, organisations syndicales représentatives de France Télévisions, répondrons présents à la rentrée pour poursuivre le combat pour un service public fort, libre, pluraliste, indépendant et pour un financement pérenne permettant d'exercer correctement nos missions de service public.

Nous répondrons présents pour que notre couverture conventionnelle ne soit pas bradée sur l'autel des économies.

Paris, le 11 juillet 2025